

Secrétariat Général

N'Djaména, le 28 mars 2024

Mesdames et Messieurs les Responsables des médias (Directrices/Directeurs et Rédactrices/Rédacteurs en Chef)

Objet : couverture de la campagne de l'élection présidentielle du 6 mai 2024

La Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) vous convie à une séance publique de vulgarisation des décisions édictées pour encadrer la couverture médiatique de la campagne pour l'élection présidentielle du 6 mai 2024. Cette séance aura lieu le mercredi 3 avril 2024 dans la Salle Multimédia du CEFOD, conformément à l'agenda ci-joint.

Par ailleurs, nous vous exhortons à nous faire parvenir le plus tôt que possible, la liste complète des reporters que vous entendez déployer pour couvrir les activités des différents candidats en lice; cette liste permettra à la HAMA de délivrer des badges pour assurer la sécurité des journalistes.

Enfin, nous demandons instamment à tous les médias audiovisuels (radios et télévisions) qui veulent couvrir la campagne électorale, de faire parvenir au Secrétariat Général ou aux coordinations provinciales de la HAMA leurs grilles de programme révisées, au plus tard une semaine avant le démarrage de la campagne électorale.

La HAMA compte sur votre disponibilité et participation active à cette journée.

Le Secrétaire Général



FELICIEN ALLADOUM RADINGAYE



AGENDA DE LA JOURNEE DE VULGARISATION DES DECISIONS SUR LA PRESIDENTIELLE

09h30' : mise en place terminée.

10h00' : présentation des décisions :

- Mot du Président de la HAMA ;
- Décision portant respect des principes d'équité et/ou d'égalité, de pluralisme et d'équilibre de l'information par les médias publics et privés pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 2024 ;
- Décision portant réglementation du temps d'antenne, du temps de parole et de l'espace rédactionnel dans les médias publics pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 2024 ;
- Décision portant réglementation du temps d'antenne, du temps de parole et de l'espace rédactionnel dans les médias privés pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 2024 ;
- Charte des médias du Tchad en période électorale ;
- Echanges avec les Responsables des médias.

12h00' : fin de la journée.

